

# Pour une économie sociale solidaire et écologique

**CONTRIBUTION AU SCHEMA  
REGIONAL DE  
DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE D'INNOVATION  
ET D'INTERNATIONALISATION  
2022-2027**

*CRESS Centre-Val de Loire et UDES*

## SOMMAIRE

---

### Introduction

#### 1- Etats des lieux de l'ESS

- L'emplois ESS en région
- Mutations de l'emploi ESS

#### 2- Bilan de la SRESS 2018-2021 : du SRDEII à la SRESS

#### 3- Enjeux pour l'ESS

- Défi d'une transition écologique et énergétique
- Défi d'une économie équitable

#### 4- Propositions pour le SRDEII 2022-2027

- Pilotage de la Stratégie régionale de l'ESS
- Proposition 1 - Accompagner les structures de l'ESS sur l'ensemble des phases de leur développement
- Proposition 2 - Permettre la professionnalisation des acteurs de l'ESS
- Proposition 3 - Favoriser le développement des coopérations territoriales
- Proposition 4 - Faire de l'ESS, un acteur connu et reconnu hors de ses frontières traditionnelles

### Annexes

---

## INTRODUCTION

---

La crise sanitaire et sociale que nous connaissons renforce la demande des citoyens et citoyennes aux entreprises de prendre une dimension de plus en plus politique. C'est une prise de conscience que leur rôle est politique et va bien au-delà de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire sont à ce titre des PIONNIERS, ayant mis l'humain et le bien commun au cœur de leur mission.

### **Notre vision de l'Économie Sociale, Solidaire et Ecologique :**

- > **Une économie ENGAGÉE**, qui agit pour le changement en s'appuyant sur les initiatives de citoyens bénévoles, salariés et entrepreneurs sur le territoire ;
- > **Une économie AUDACIEUSE**, qui démontre qu'une entreprise\* peut servir l'intérêt général et être performante ;
- > **Une économie INSPIRANTE**, qui doit faire émerger des projets, et construire des ponts vers les économies de proximité pour démultiplier ses effets.

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Centre - Val de Loire **réunit les acteurs et les entreprises de l'Économie Sociale Solidaire** qui s'impliquent au quotidien dans une économie au service du projet, socialement utile, pour le bien commun, dans le respect des ressources et de l'environnement.

Ces acteurs et entreprises portent et contribuent à un **projet de société durable**, et sont convaincus que cela passe par **une économie responsable**, qui a une forte **capacité de développement** sur le territoire et qui agit pour le **progrès social de ses habitants**.

Face aux phénomènes de crises qui se diversifient et s'accroissent, nous sommes convaincus que l'ESS doit plus que jamais être **le moteur des transitions**.

Ce document a été travaillé selon la méthode suivante :

- Consultation de l'ensemble des collèges de la CRESS pour poser une évaluation de la SRESS 2018-2021, et au travers de celle-ci, du SRDEII 2016-2021 (voir annexe).
- Envois de contributions écrites par les collèges et/ou par les membres représentant des branches ou des filières spécifiques après les consultations ;
- Synthèse par la CRESS des contributions écrites et des échanges des réunions de collèges validée par le Conseil d'Administration.
- Présentation au Président de Région lors d'une conférence de presse.

# 1 – ETAT DES LIEUX CHIFFRES DE L'ESS

## Etat des lieux de l'emploi ESS.

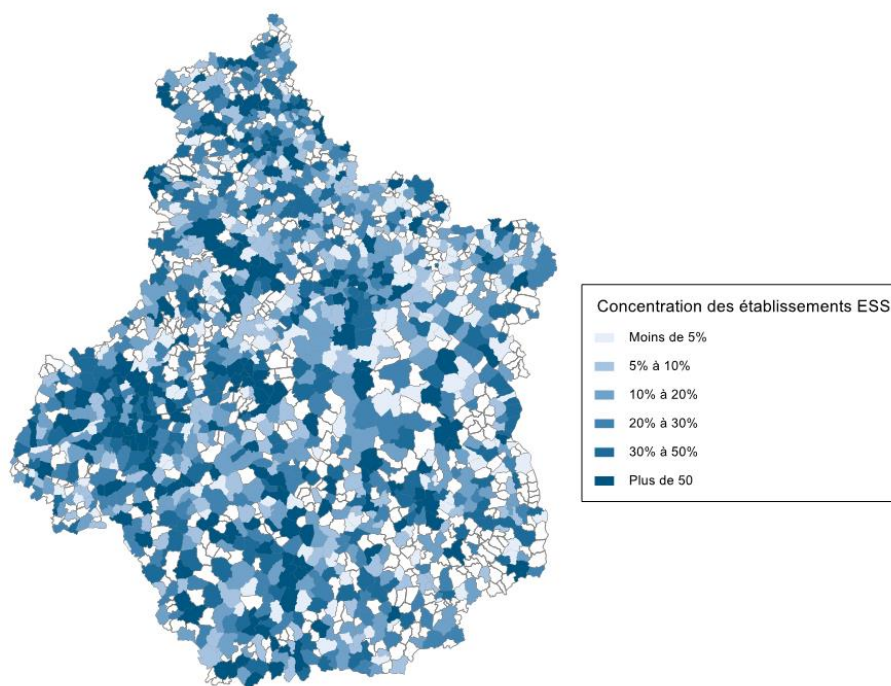
**L'ESS réunit plus d'1 emploi sur 10 en région Centre-Val de Loire.**

L'ESS représente 10, 4 % des emplois de la région, soit 83 011 postes salariés employés dans 6 274 entreprises ESS<sup>1</sup>.

**19% de la population est bénévole dans une association.**

En région, il est estimé entre 480 000 et 510 000 bénévoles dans les associations. Entre 200 000 et 210 000 de ces bénévoles pratiqueraient une activité régulière<sup>2</sup>.

Répartition des établissements ESS par commune en Centre-Val de Loire



Source : Observatoire de la CRESS d'après les données INSEE FLORES 2018

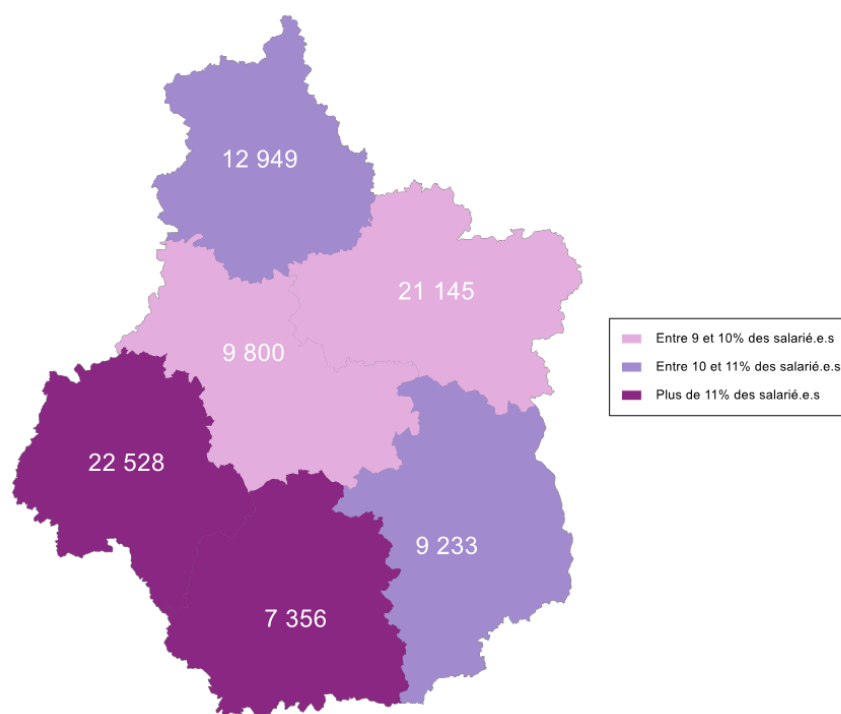
<sup>1</sup> Source : Observatoire de la CRESS d'après les données INSEE FLORES 2018

<sup>2</sup> Source : Recherches & Solidarité – Associations en Centre-Val de Loire – Edition 2021

	Nombre d'établissements ESS	% établissement ESS	Nombre d'entreprises ESS	% entreprises ESS	Effectifs ESS	% effectifs ESS	EQTP ESS	% EQTP ESS
<b>Cher</b>	949	10,00%	646	8,92%	9 233	10,70%	8 183	10,08%
<b>Eure-et-Loir</b>	1 382	10,99%	965	9,85%	12 949	10,62%	11 735	10,22%
<b>Indre</b>	882	11,83%	655	11,12%	7 356	11,48%	6 376	10,67%
<b>Indre-et-Loire</b>	2 256	11,56%	1 587	10,72%	22 528	11,23%	19 998	10,66%
<b>Loir-et-Cher</b>	1 185	11,01%	862	10,18%	9 800	9,97%	8 807	9,46%
<b>Loiret</b>	2 179	10,84%	1 559	10,11%	21 145	9,26%	19 281	8,95%
<b>Total ESS</b>	<b>8 833</b>	<b>11,06%</b>	<b>6 274</b>	<b>10,18%</b>	<b>83 011</b>	<b>10,38%</b>	<b>74 380</b>	<b>9,89%</b>

Source : Observatoire de la CRESS d'après les données INSEE FLORES 2018

Répartition des emplois ESS par département en Centre-Val de Loire en % et en volume



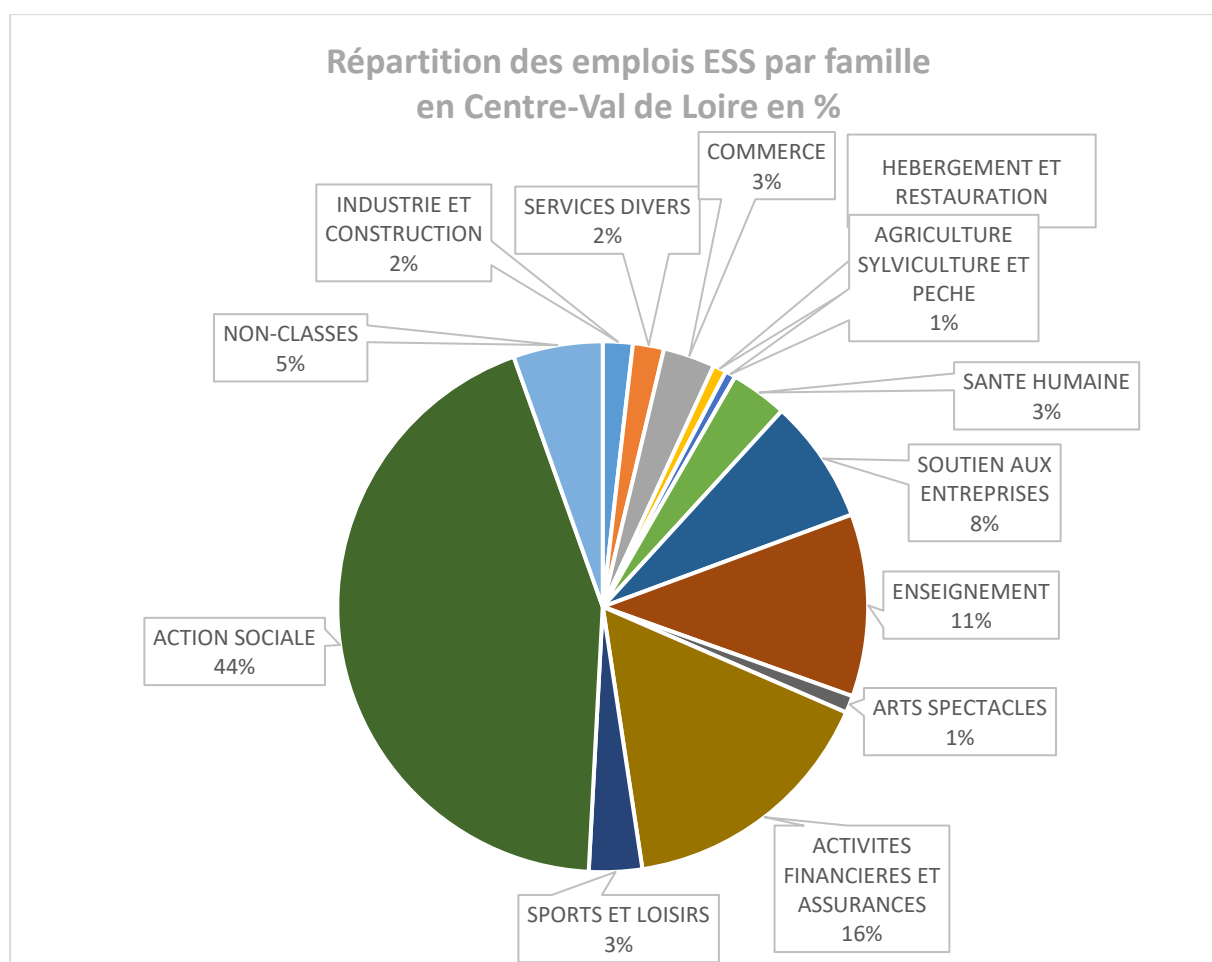
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

En matière d'emploi, les associations constituent la famille la plus abondante au sein de l'ESS avec 96% des entreprises ESS qui gère 83 % des établissements employeurs, 72 % des effectifs salariés, 72 % des effectifs en ETP. Viennent ensuite par ordre décroissant les coopératives (16 % des effectifs de l'ESS), les mutuelles (8 %) et les fondations (3 %).

## Une économie au service de la population :

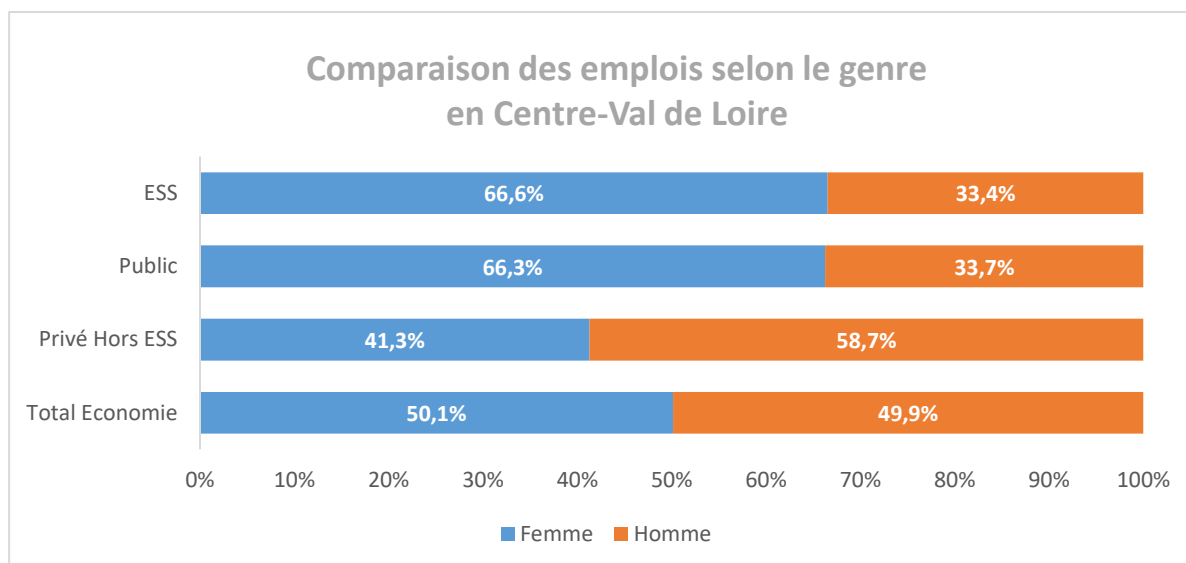
Bien que présente dans tous les secteurs, les entreprises de l'ESS sont prédominantes dans les activités de service, favorisant ainsi le lien social entre les personnes. Elles sont majoritaires dans l'action sociale (63% des emplois régionaux sont dans l'ESS) et dans les secteurs des sports et loisirs (61% des emplois régionaux).

L'action sociale, incluant des entreprises du médicosocial et d'aide à la personne, reste le plus grand pourvoyeur d'emploi dans l'ESS avec plus de 36 000 emplois en 2018. Viennent ensuite par ordre décroissant, les activités financières et d'assurances (les banques coopératives emploient 47% des personnes du secteur bancaire), l'enseignement, le soutien aux entreprises, la santé humaine et le commerce.



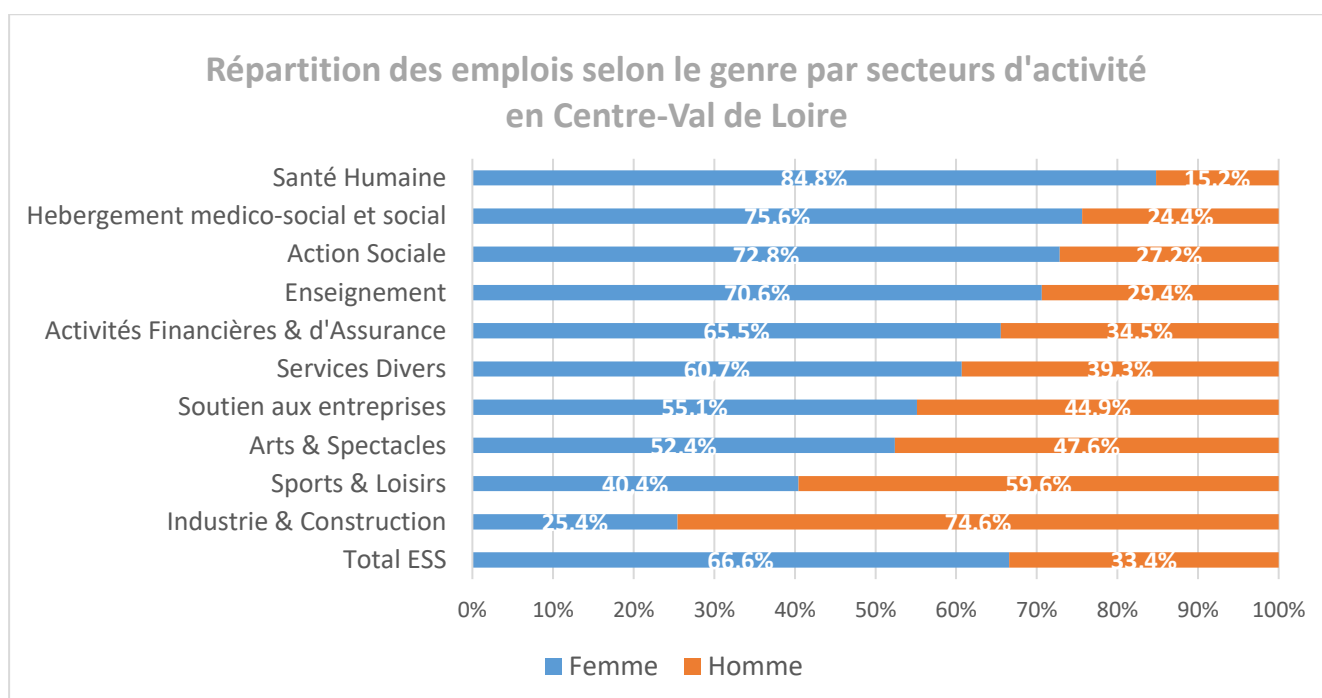
Source : Observatoire de la CRESS d'après les données INSEE FLORES 2018

## Une économie féminisée :



Source : Observatoire de la CRESS d'après les données INSEE FLORES 2018

Avec 66.6% d'emplois féminins, l'ESS rassemble un salariat féminin supérieur de 16 points à la moyenne nationale, avec le secteur public. Les femmes sont notamment majoritaire au sein des associations (69% des emplois associatifs régionaux en 2018), des fondations (65% des emplois) et surtout au sein des mutuelles où elles occupent presque  $\frac{3}{4}$  des effectifs (74% des emplois), ce qui leur vaut d'être majoritaire dans le secteur financier et des assurances (65% des emplois ESS régionaux de ce secteur). Un taux lié donc à l'activité, puisque l'ESS est présent dans des secteurs déjà très féminisés, tel que celui du « Care » (soin à la personne, hébergement médicosocial et sociale, service à la personne), de l'action Sociale, de l'enseignement et des services.



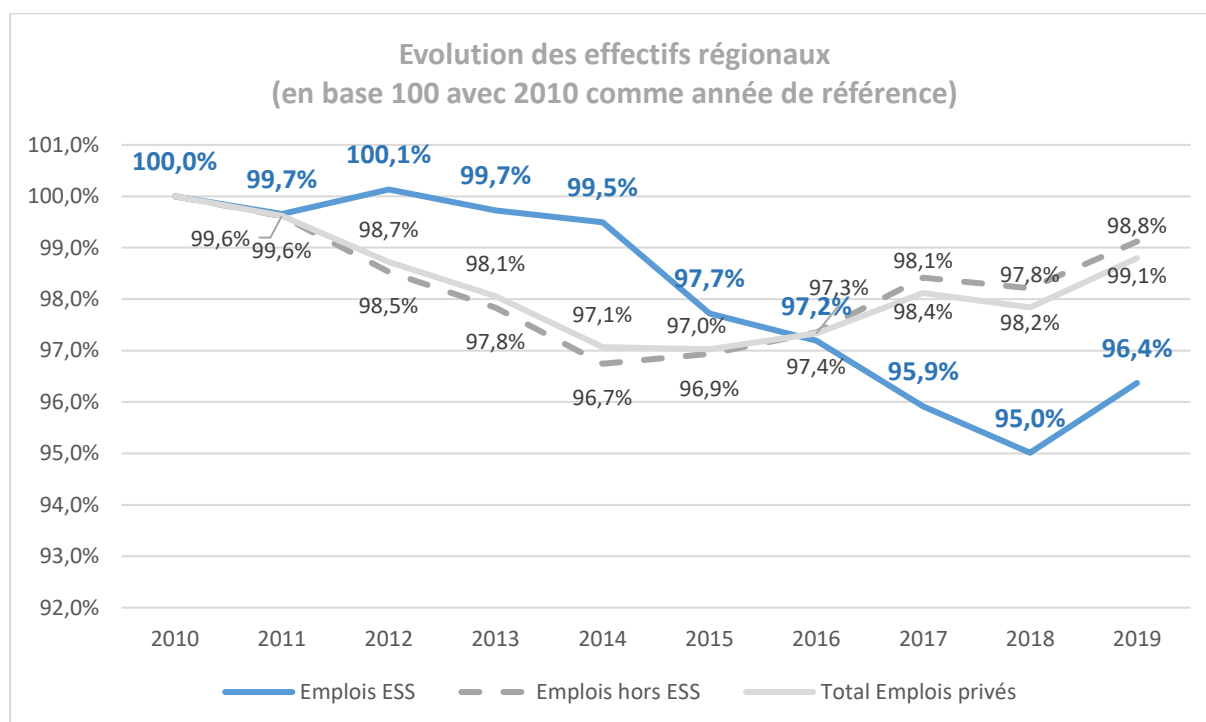
Source : Observatoire de la CRESS d'après les données INSEE FLORES 2018

De même que les femmes occupent en majorité les postes d'employées (86% des emplois ESS régionaux) et de professions intermédiaires (67% des emplois ESS), nettement moins les cadres supérieurs (55% des emplois ESS), et enfin elles sont minoritaires parmi les ouvriers (34% des emplois ESS).

## Mutations de l'emploi ESS.

### L'évolution de l'emploi ESS :

En 2016, la CRESS avait posé un bilan positif pour le salariat ESS avec une hausse de 26% des effectifs<sup>3</sup> entre 2010 et 2014. Huit années ont passées, et nous faisons le constat suivant : A partir de 2014, l'activité salariale de l'ESS est frappée d'un ralentissement persistant qui s'est accentué en dépit d'une reprise en 2019. Entre 2010 et 2019, les emplois associatifs ont été impactés en majorité (-4.3% des emplois associatifs soit 2 545 emplois) ainsi que les emplois coopératifs (-5,6% des emplois coopératifs soit -293 emplois). Les deux autres familles affichent des tendances positives avec une hausse de 2.2% des emplois mutualistes (+108 emplois) et de 15.8% des emplois des fondations (+482 emplois)<sup>4</sup>.



Source : Observatoire de la CRESS d'après les données URSSAF/ACOSS T1-2010 à T2-2021

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette baisse :

- Le départ en retraite d'une partie des effectifs salariés estimé à 14 000 d'ici 2019<sup>5</sup> ;
- Baisse des emplois associatifs accentués par la fin des contrats aidés qui affectent également certains secteurs ;
- Recul dans certains secteurs d'activité ;
- Recul de l'emploi dans certains territoires dû à une hausse du chômage et un vieillissement de leurs populations.

<sup>3</sup> Source SRDEII Centre-Val de Loire 2016-2021 p40 - Données INSEE CLAP 2010-2014

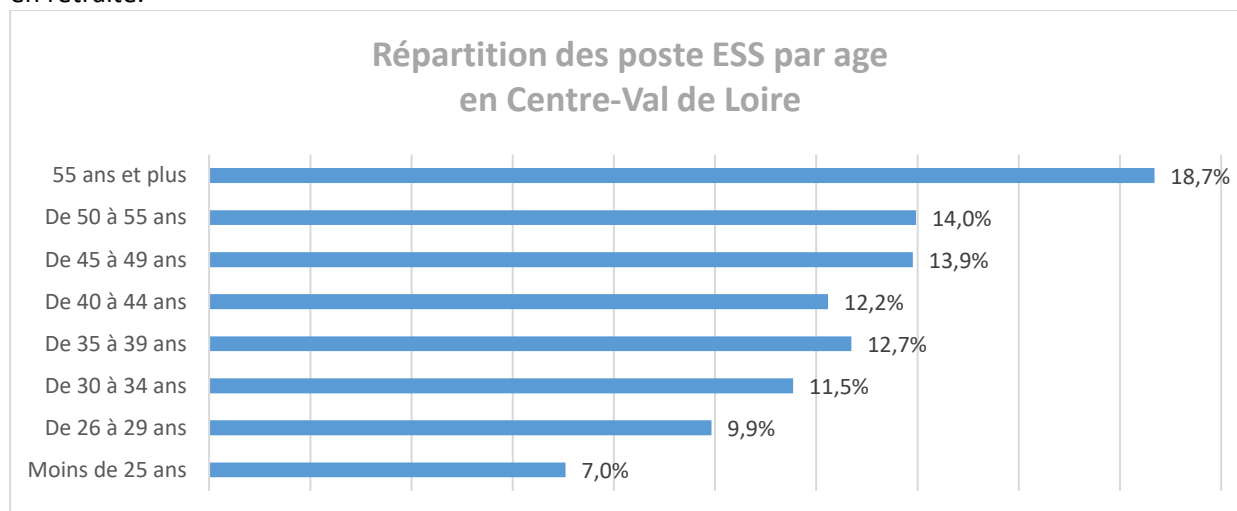
<sup>4</sup> Source : Observatoire de la CRESS d'après les données URSSAF/ACOSS T1-2010 à T2-2021

<sup>5</sup> SRDEII Centre-Val de Loire 2016-2021 p40



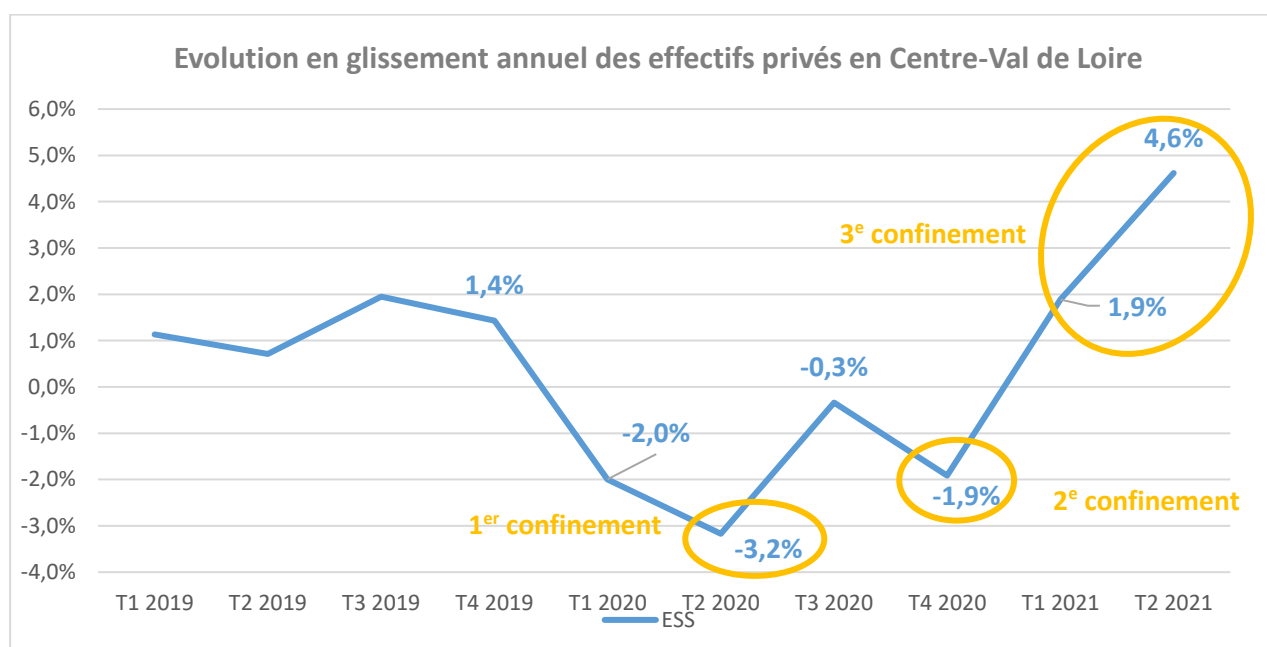
## Des départs en retraite :

En 2018, l'ESS compte près de 19% de salariés de plus de 55 ans et plus de la moitié de ses effectifs sont dans la tranche des 45 ans et plus. A l'inverse, l'ESS en Centre-Val de Loire peine à recruter dans les catégories les plus jeunes de la population (10% de ses effectifs entre 26 et 29 ans, 7% de moins de 25 ans). Il a été estimé qu'à l'horizon 2025, 25 000 postes ESS seront à pourvoir à la suite des départs en retraite.



Source : Observatoire de la CRESS d'après les données INSEE DSN 2019

## Des entreprises ESS en premières lignes de la crise :



Source : Observatoire de la CRESS d'après les données URSSAF/ACOSS T1-2010 à T2-2021

## Déroulé de la Crise Covid-19 :

- **1er confinement** : Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, l'ESS enregistre une chute de -2 274 emplois mis en sommeil ou détruits (-3,2% des effectifs ESS).
- **2<sup>e</sup> confinement** : Après une remontée de l'activité salariale pendant l'été 2020, la baisse fut moins forte avec -1 356 emplois (-1,9%) au 4<sup>e</sup> trimestre 2020.
- **3<sup>e</sup> confinement** : Au 2<sup>e</sup> trimestre et en dépit d'un nouveau confinement, l'emplois ESS repart à la hausse avec une augmentation de +3 207,7 emplois (+4,6%).

Les secteurs en contact avec les publics ont été paralysés par les premiers confinements. Etaient notamment concernés, par ordre décroissant : les arts et spectacles et activités récréatives, le sport, les services, l'enseignement, l'action sociale, les services administratifs et de soutien.

Seules les entreprises du médicosocial et de la santé sont restées actives et ont même pu embaucher étant en première ligne face au virus. Enfin, les bénévoles de nombreuses associations se sont organisés et adaptés aux contextes des confinements et des évolutions sanitaires (confection de masques, soutien au personnel soignant, relance de leurs actions, etc.) sans oublier les salariés et bénévoles des mutuelles.

## 2 - LES ENJEUX POUR L'ESS

---

Deux défis ont été déterminés par la CRESS Centre-Val de Loire et l'ensemble de ses membres. Ceux-ci sont amplifiés par la pandémie Covid-19, qui a surgi au cours de cette réflexion stratégique. Ses premiers enseignements mettent également fortement **la relocalisation de certaines filières au cœur du développement territorial et confirment la pertinence d'une économie localisée et pérenne.**

Il s'agit donc ensemble, de développer l'ESS, valoriser et amplifier ses atouts existants pour mieux répondre à ces défis, dans et hors du champ de l'ESS **pour une économie locale sociale solidaire et écologique (ESSE).**

### **Défi d'une transition écologique et énergétique :**

#### **Vers une société durable :**

- Besoin de favoriser la recherche de la sobriété, dans nos comportements individuels et dans nos activités et structures, pour réduire notre empreinte carbone ;
- Nécessité de structurer, encourager et dynamiser les filières de transition ;
- Importance de développer la démocratie participative pour favoriser une action portée par les citoyens.

#### **Territoires :**

- Urgence de développer l'économie locale au plus près des territoires et de ses habitants : production, distribution par des circuits courts, télétravail ;
- Manque d'accès à des solutions de mobilité douces et économes ;
- Besoin de favoriser des lieux de co-construction de projets de territoire (PTCE, tiers lieux ...), promouvoir cet état d'esprit et démontrer son utilité ;
- Importance de reconnaître la contribution des activités marchandes et non marchandes à la vie des territoires.

#### **Numérique durable :**

- Nécessité de favoriser un accès au numérique plus inclusif (public fragilisé, zones blanches, handicap, précarisation...);
- Importance de considérer le numérique comme un outil au service de l'humain : pour le maintien de lien social, les services aux habitants ; et conserver des supports de communication traditionnels (papier, téléphone...);
- Urgence de favoriser des usages numériques plus éthiques.

### **Défi d'une économie équitable :**

#### **Egalité Générationnelle :**

- Nécessité de plus de diversité en âge dans les instances décisionnelles (mixité générationnelle) ;
- Besoin de faciliter les parcours des bénévoles : rendre attractif, mobiliser (possibilité entrée au CA etc...) et valoriser le parcours de compétences (reconnaitre l'acquisition des compétences) ;
- Importance de valoriser l'ESS dans les parcours à responsabilité ;
- Importance de développer des formations aux métiers liés aux filières du « care » et de la silver économie.

#### **Egalité Femme/Homme :**

- Nécessité de provoquer une prise de conscience sur les inégalités femme-homme ;

- Besoin de contribuer à lever les freins à l'accès aux postes à responsabilité ;
- Urgence de garantir l'égalité de traitement et d'accès aux métiers ;
- Importance d'informer sur les métiers ESS et en déconstruisant le couple « genre / métier ».

**Parcours professionnel :**

- Nécessité de reconnaître les compétences informelles (savoir-faire / savoir-être) dans les recrutements ;
- Besoin de reconnaître et sécuriser les parcours atypiques : faire connaître les statuts et outils (Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE), apprentissage ...) grâce à des relais sur le territoire.

### 3- BILAN DES ACTIONS ESS DE 2018 A 2021 : DU SRDEII A LA SRESS

---

#### Contexte de la SRESS 2018-2021

Le SRDEII, adopté en décembre 2016, se fixait comme ambition de « **booster le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en région Centre-Val de Loire** ». Avec notamment comme acte fort la création de l'agence de développement économique Dev'Up dont la constitution mentionne un collège composé des Quatre chambres économiques dont la CRESS.

Il a également impulsé l'adoption de la **Stratégie Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (SRESS)**, en séance plénière le 28 juin 2018.

Cette stratégie, voulue par la loi ESS du 31 juillet 2014, vient conforter les mesures qui concernent les entreprises de l'ESS mentionnées dans le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation. Elle conforte également les dispositifs existants comme CAP'Asso, France Active Centre-Val de Loire, les Coopératives d'Activités et d'Emplois, dont l'importance pour l'ESS n'est plus à démontrer.

La Stratégie Régionale de l'ESS se compose de 4 axes, déclinés ci-dessous et de 20 propositions complémentaires (en annexe).

- **Axe 1 : Accompagner les structures de l'ESS sur l'ensemble des phases de leur développement.**
- **Axe 2 : Permettre la professionnalisation des acteurs de l'ESS.**
- **Axe 3 : Renforcer les interconnexions et les synergies territoriales et économiques entre l'ESS et l'économie classique.**
- **Axe 4 : faire de l'ESS un acteur connu et reconnu hors de ses frontières traditionnelles.**

**La Chambre Régionale de l'ESS s'est félicitée de l'ambition portée par le Conseil Régional.**

**Cette stratégie se veut plus large que l'angle économique pour concevoir l'ESS à 360° avec des ambitions sociales et environnementales sur tous les territoires.**

De plus, nous avons apprécié la prise en compte d'un grand nombre de nos propositions :

- Développer l'entrepreneuriat social et solidaire (incubateur d'innovation sociale, appui aux CAE, réseaux de développement économique.),
- Développer la solidarité par l'emploi (territoire zéro chômeur, formation, etc.),
- Permettre l'égalité des territoires (PTCE, soutien aux centres-bourgs et tiers-lieux, etc.),
- Favoriser l'engagement citoyens (entrepreneuriat collectif, épargne solidaire, action de sensibilisation des citoyens à l'ESS, etc).

Enfin, par cette stratégie la Région a réaffirmé son rôle de cheffe de file du développement économique et de l'ESS tout en confortant celui des EPCI dans le développement de cette économie à l'échelle locale.

#### **Réalisations directement liées à la SRESS:**

- Création de la plateforme de financement participatif Efferve'Sens ;
- Création de l'Alter Incub, l'incubateur des projets d'entreprises d'innovation sociale ;
- Création du réseau régional des Tiers-Lieux ;
- Le financement des fonds CAE et des fonds du fonds de confiance de France Active ;
- Expérimentation de 8 territoires Zéro Chômeurs.

## 4. PROPOSITION POUR LE PROCHAIN SRDEII

---

### Pilotage de la Stratégie régionale de l'ESS

Nous souhaitons voir se renouveler la mise en place d'une stratégie régionale pluriannuelle de l'ESS en affirmant la Conférence régionale de l'ESS comme un rendez-vous de point d'étape et de perspectives, lieu de dialogue entre les collectivités, les EPCI et les acteurs de l'ESS. La Région comme cheffe de file doit pouvoir permettre de faciliter, voire d'impulser la prise en compte de la transversalité de l'économie sociale et solidaire dans les conventions signées avec les EPCI.

Cette conférence pilotée avec l'Etat et la CRESS peut devenir un lieu de concertation, d'évaluation et d'ambition partagée. Celle-ci serait préparée par un comité de pilotage se réunissant régulièrement tout au long des 24 mois d'entre deux conférences.

Ci-après les propositions s'inscrivant dans la poursuite de déploiement de la stratégie régionale de l'ESS intégrant les enjeux posés dans le SRDEII. Nous avons repris les quatre grandes propositions de ce texte.

### Proposition 1 - Accompagner les structures de l'ESS sur l'ensemble des phases de leur développement.

#### Emergence :

**Développer un outil favorisant l'émergence de projet de territoire comme celui des fabriques à initiatives.** Il permettrait de répondre aux besoins d'outil de diagnostic de territoire, et d'accompagner les prémices de l'émergence de projet notamment dans les domaines de la transition. Besoins remontés : via les contacts des collectivités souhaitant faire émerger des projets répondant à des problématiques locales nécessitant un diagnostic pour conforter la pertinence du projet et identifier les porteurs potentiels et aussi par l'Alter incub/ dont la maturité de certains projets conforte l'utilité d'une intervention en amont de l'incubation.

#### Incubation :

Poursuivre le **déploiement de l'incubateur d'innovation sociale** sur l'ensemble du territoire régional. Lever les freins à l'accès à l'incubation pour les porteurs de projet ayant besoin d'une aide sur la prise en charge des frais liés au déplacement et à l'accès au numérique.

Développer les possibilités d'accueil des porteurs de projet pendant la phase d'incubation en partenariat avec les structures d'accueil locales (pépinières, hôtel d'entreprise, tiers- lieux...)

#### Création et développement :

Le développement comprend tous les stades de vie d'une entreprise : transmission, transformation, reprise.

Contribuer à mieux faire connaître les dispositifs régionaux (d'accompagnement et de financement) qui ont besoin de gagner en proximité (notamment via des plateformes comme ESSOR Centre-Val de Loire).

Lancer un appel à projet innovation sociale notamment pour les porteurs sortant d'Alter Incub, permettant ainsi de favoriser la création de leur activité en finançant le recours à des prestataires responsables (juridique, communication...)

#### Pérennisation & Animation de l'accompagnement :

Pour l'ensemble de ces activités, il est indispensable de poursuivre la valorisation et l'encouragement des articulations entre les écosystèmes existants : Guid'Asso, Développeurs ESS, Dév'Up... Et ceux pour permettre la reconnaissance des compétences des professionnels de la création, du développement et de pérennisation d'activité sociale et solidaire. Cela aura notamment pour effet de gagner en agilité sur les accompagnements des porteurs de projets et des entreprises.

De plus nous souhaitons pouvoir franchir une étape dans la connaissance du modèle de l'économie sociale et solidaire en l'abordant de façon plus transversale au sein de l'agenda de développement économique. Mais aussi par les travaux inter chambres consulaires permettant d'intégrer le mode d'entreprendre de l'ESS dans les parcours de la création, reprise d'entreprise.

Ces échanges seront d'autant plus solides et constructifs avec le renforcement d'une animation de communautés d'entrepreneurs et d'accompagnateurs d'entreprises sociales solidaires. Cette animation est une des clés du développement de cette économie dans les territoires.

**Développer un pôle ressource correspondant à chaque département** et rassemblant :

- 1 animateur de communauté des développeurs d'une économie sociale solidaire et écologique
- 1 lieu de permanence, d'accueil, d'échange et de formation
- Des entreprises, des visites, des collaborations
- Des tiers- lieux

#### **Financement :**

Favoriser la mobilisation de citoyens dans le capital d'entreprises engagées dans l'inclusion, l'écologie et les transformations des territoires.

Favoriser la mobilisation d'acteurs publics et privés et de citoyens autour de projet de l'ESS.

#### **Renforcer les fonds propres et les aides au fonctionnement des Structures de l'ESS :**

Compléter l'offre de financement des structures ESS notamment par l'accès à des financements dit « patients » (impliquant un remboursement sur un temps long, au-delà de 2 ans) permettant de développer les fonds propres de structure ayant un impact écologique.

**Expérimenter un outil d'évaluation de la santé financière des structures ESS** afin de pouvoir anticiper les éventuels besoins d'intervention permettant de limiter les situations difficiles et les interventions de dernier recours.

#### **Utilisation fonds européens :**

Proposer la présentation des spécificités ESS aux services instructeurs ; permettre l'accès aux fonds européens aux différents types de taille d'entreprise dont est composé l'ESS ; informer voire rassurer les acteurs ESS sur les possibilités de mobilisation des fonds européens de la prochaine programmation. Permettre que les partenaires publics puissent être garants de la trésorerie des structures ESS les plus fragiles.

## **Proposition 2 - Renforcer la professionnalisation et reconnaître les compétences des acteurs de l'ESS**

#### **Favoriser la formation professionnelle :**

Développer au sein des SPRO la promotion des métiers de l'ESS et concevoir des parcours qualifiants vers les métiers à forte tension de main d'œuvre, en lien avec les OPCO et les branches.

Créer un parcours d'excellence de formation, dès la 3ème, destiné aux métiers de la filière du *Care* et de l'accompagnement sous toutes ses formes du "grand âge".

#### **Distinguer la formation des bénévoles de la formation professionnelle :**

- Dédier des assises à la spécificité des formations ;
- Permettre la reconnaissance des compétences acquises par l'ensemble des bénévoles.

#### **Former les prescripteurs à l'ESS pour développer la prise en compte de ce mode d'entreprendre :**

Proposer deux à trois jours de formation, d'ateliers apprenants à la communauté de Dév'Up. Pouvoir intervenir lors de l'université des élus de Dév'Up, cabinets comptables avocats notaires...

### **Financer les coûts pédagogiques et l'ingénierie de formation :**

Abonder systématiquement (de 33%) le soutien à la formation pour toutes les personnes en situation de handicap et d'exclusion.

Encourager des projets de collaboration sur les territoires entre plusieurs Entreprises Inclusives qui viseraient à favoriser le développement des compétences et l'employabilité des salariés en situation de handicap et d'exclusions.

### **Renforcer l'attractivité des métiers de l'ESS :**

Mettre en place un guichet unique de la formation professionnelle, citoyenne et de l'emploi spécifiquement dédié à l'ESS rattaché à la Région et en lien avec les acteurs économiques pour l'apprentissage, la formation des demandeurs d'emploi, le PIC, l'information et orientation des élèves, étudiants et apprentis, les formations sanitaires et sociales.

## **Proposition 3 - Favoriser le développement des coopérations territoriales.**

### **Poursuivre le soutien des dynamiques d'innovations sociales et citoyennes :**

Les Tiers Lieux, les Pôles de coopération Economiques (PTCE) et les Territoires Zéro chômeurs de longue durée (TZLD), la structuration de filière

Soutenir l'investissement et l'innovation via les Pôles de compétitivité en y créant une section ESS.

Soutenir l'accompagnement long, nécessaire sur les projets filières et territoires. ( cités plus haut)

Développer les outils permettant l'accès au foncier.

**Créer des pôles territoriaux dédiés aux intercommunalités sur la politique de l'ESS** faisant relais dans les territoires, en lien avec les TPE de l'ESS, dans le but d'accompagner et fluidifier le soutien économique et l'installation des porteurs de projets de l'ESS à l'échelon local du territoire. ( lien avec les ERC a favoriser)

Nécessité de reconnaître **l'utilité territoriale de l'ESS** pour maintenir des territoires accueillant les expérimentations et les projets ESS.

Favoriser **la collaboration entre les réseaux des accompagnateurs ESS et l'action publique** sur les thématiques suivantes :

- *Sobriété énergétique*
- Mobilité douce
- Circuits courts
- Alimentation et agriculture durable
- Relocalisation de l'économie et de l'emploi
- *Silver Economy*
- Fracture Numérique
- Tourisme
- Culture
- Formation professionnelle et d'enseignement



## **Proposition 4 - Faire de l'ESS, un acteur connu et reconnu hors de ses frontières traditionnelles.**

### **Créer les cadres de développement des politiques locales favorables à l'ESS :**

Positionner les EPCI dans la SRESS.

Positionner l'ESS dans les conventions Région/EPCI.

Développer les liens avec les collectivités territoriales locales et la place de l'ESS dans les marchés publics régionaux et locaux.

### **Développer une commande publique inclusive sur les territoires :**

Fixer une obligation de 5% de marchés réservés aux structures inclusives (handicap et insertion).

Systématiser des clauses sociales et environnementales dans l'ensemble des marchés de la région et ambitionner que la notation de l'offre prenne en compte les critères sociaux et environnementaux à hauteur de 30% de l'offre, et qu'elle soit fondée sur ces critères sociaux et environnementaux.

Former élus et acheteurs publics aux spécificités du recours aux clauses inclusives et aux marchés réservés.

Garantir une place aux représentants des Entreprises Inclusives (Structures d'Insertion par l'Activité Economique et Entreprises Adaptées) dans les instances de construction des schémas de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

### **Développer les achats socialement et écologiquement responsable :**

En permettant la connaissance et la rencontre avec les entreprises de l'ESS et les entreprises privées non ESS.

Développer Carteco en un outil de recensement et d'appui à l'animation territoriale des filières de la TEE et des circuits courts au services des acteurs ESS, des collectivités et des entreprises non ESS.

Accompagner les entreprises ESS comme toutes les entreprises dans leur transition écologique et énergétique.

### **Vers un Lieu Totem régional :**

Créer un outil de développement territorial totem permettant d'être un lieu repère, témoin, ressources sur les modes d'entreprendre social solidaire et écologique. Un lieu facilitant l'observation, la recherche, la création et l'innovation.

### **Promouvoir l'ESS auprès du plus grand nombre :**

Faire connaître ESS auprès du grand public via des campagnes médiatique et d'information citoyenne.

Développer les interventions dans les lieux d'apprentissages : écoles, Lycées, Universités, CFA...

Intégrer les différents programmes parcours de création, reprise d'entreprise.

Renforcer la présence de module sur l'ESS dans la formation à destination des agents de la fonction publique territoriale.

...

## ANNEXE - BILAN DETAILLE DE LA SRESS 2018-2021

Ceci est un premier bilan de la SRESS 2018-2021 issus des échanges lors des réunions de collègues qui ont lieu début mars 2022.

### Axe 1 - Accompagner les structures de l'ESS sur l'ensemble des phases de leur développement

Objectif opérationnel : Développer les espaces favorisant l'émergence et la création des projets et renforcer les solutions de financement des entreprises de l'ESS.

Propositions d'actions de la SRESS.		Synthèse des préconisations.
<b>PROPOSITION 1</b>	Impulser une chaîne de l'accompagnement organisée dédiée à l'ESS intégré à Connect'Up porté par DEV'UP.	A continuer mais le rôle et la place de Dev Up est à préciser. Ce qui doit se passer au sein de l'agence et ce qui se passe indépendamment de celle-ci. Permettre les reconnaissances et les interactions entre les écosystèmes.
<b>PROPOSITION 2</b>	Soutenir toutes les formes coopératives à travers un cadre d'intervention clair (CAE, SCIC, SCOP, etc).	A continuer sur le fonds mais cette mesure doit être reformulée pour s'adapter aux contextes des coopératives.
<b>PROPOSITION 3</b>	En amont de la phase de création, importance de <b>soutenir la phase d'ingénierie, d'étude de faisabilité</b> et d'émergence des projets : valoriser et renforcer la lisibilité et le déploiement régional du Fonds de confiance de France Active.	Des structures ont été financées mais il manque des outils d'ingénierie et de suivi des projets. A perfectionner.
<b>PROPOSITION 4</b>	Renforcer, le <b>fonds de prêt d'honneur régional à destination des entrepreneurs salariés des CAE</b> et renforcer les <b>fonds propres des entreprises de l'ESS</b> afin de proposer une solution de financement aux structures de l'ESS qui se lancent, toutes formes juridiques confondues.	Des structures ont été financées mais il manque des outils d'ingénierie et de suivi des projets. A perfectionner.
<b>PROPOSITION 5</b>	Soutenir la <b>formation à la création d'entreprise ESS</b> . Une formation de 4 à 5 jours destinée aux professionnels de l'accompagnement d'entreprise doit être créée.	Formation réalisée sous un autre format. Intervention/ collaboration avec des acteurs de la création d'entreprises classiques. A renforcer.

Objectif opérationnel : Favoriser la capacité d'innovation sociale de l'ESS et le droit à l'expérimentation.

Propositions d'actions de la SRESS.		Synthèse des réalisations.
<b>PROPOSITION 6</b>	Encourager la mise en place de la démarche « <b>territoires zéro chômeur longue durée</b> » par les territoires	Peu de projet ont aboutis ou sont arrivés à maturation en 2021.
<b>PROPOSITION 7</b>	Soutenir la <b>création d'un Incubateur d'Innovation Sociale</b> à l'image des incubateurs technologiques. <b>Lancement d'un Appel à Projet Innovation Sociale</b> afin de soutenir les initiatives socialement innovantes dans leur phase de lancement.	Création de l'Alter Incub fin 2018. Créer un appel à projet pour les porteurs sortant de l'incubateur.

## Axe 2 - Permettre la professionnalisation des acteurs de l'ESS

Objectif opérationnel : Développer la formation, la professionnalisation des salariés et bénévoles des structures de l'ESS.

Propositions d'actions de la SRESS.		Synthèse des réalisations.
<b>PROPOSITION 8</b>	<p>Permettre l'accès à la formation au plus grand nombre de professionnels en revisitant les méthodes existantes et en <b>explorant des outils pédagogiques innovants numériques</b>, individualisés, collectifs et modulaires (Mooc, Spoc, Multimodal, Blended...).</p> <p>Développer <b>les formations en faveur de l'engagement civique et/ou en faveur du progrès démocratique par les technologies numériques (CIVIC Tech)</b>.</p> <p>Développer <b>les formations visant à améliorer les pratiques démocratiques</b>.</p>	<p>Des réalisations divers (indépendantes de la SRESS ?) à recommencer avec un pilotage plus clair selon les publics et leurs problématiques.</p> <p>Cette proposition a soulevé plusieurs questions sur sa formulation.</p>

Objectif opérationnel : Soutenir les démarches de GPECT notamment via les contractualisations avec les territoires.

Propositions d'actions de la SRESS.		Synthèse des réalisations.
<b>PROPOSITION 9</b>	<p>Impulser dans les démarches de <b>Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale</b>.</p> <p>Développer l'outil de « prêt de compétences ».</p>	Non traité

Objectif opérationnel : Renforcer le soutien au secteur de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi.

Propositions d'actions de la SRESS.		Synthèse des réalisations.
<b>PROPOSITION 10</b>	<p>Systématiser <b>les clauses d'insertion pour les opérations de plus 500 000€</b>, pour lesquelles la Région apporte son soutien financier.</p> <p>Répondre aux besoins de <b>formation du secteur de l'IAE par une contractualisation multipartenariale</b>.</p>	Peu de données sur la réalisation de cette proposition. Voir avec les facilitateurs des clauses sociales.

### Axe 3 - Favoriser le développement des coopérations territoriales

Objectif opérationnel : Encourager la complémentarité et les coopérations entre les acteurs au service du développement des territoires.

Propositions d'actions de la SRESS.		Synthèse des réalisations.
<b>PROPOSITION 11</b>	<p><b>Réaliser des diagnostics locaux et de plans d'actions</b> fondés sur les spécificités du territoire, en lien avec les EPCI et les réseaux d'accompagnement.</p> <p><b>Encourager la structuration de pôles locaux ESS</b> à partir d'une animation portée par les EPCI.</p>	Des pôles ESS sont en développement sur les territoires de Bourges Plus et de Tours Métropole.
<b>PROPOSITION 12</b>	<p><b>Soutenir la création de Pôles Territoriaux de Coopérations Economiques (PTCE) par le lancement d'un appel à projet Région</b> afin de faciliter l'apport d'un soutien à leur structuration en matière d'animation et d'ingénierie.</p>	RAS Nécessité de développer une acculturation commune de l'écosystème puis développement d'outils permettant l'émergence de PTCE. Outils et interventions complémentaires à celles de l'Etat.
<b>PROPOSITION 13</b>	<p><b>Promouvoir la création de Tiers-Lieux dans les centre-bourgs et milieux ruraux.</b></p> <p><b>Encourager les pratiques d'achat groupé pour des citoyens réunis en collectif et/ou pour les groupements d'entreprises issues de l'ESS.</b></p>	Début de la structuration en 2021 du réseau Tiers-Lieux en Centre-Val de Loire.  Est-ce a positionner dans la sress ? aller vers le développement des ASER.
<b>PROPOSITION 14</b>	<p><b>Investir les filières d'avenir en lien avec l'ESS.</b></p> <p><b>8 filières d'avenir identifiées :</b> Economie verte ; Tourisme ; Culture ; Numérique ; Mobilité ; Circuits courts alimentaires ; Silver economy ; Formation professionnelle et d'enseignement ;</p>	Des réalisations ont été faites au moins dans les filières du numérique et du réemploi. Constat d'un besoin d'un suivi des filières plus poussé pour appuyer leurs structurations.

Objectif opérationnel : Relocaliser l'économie par la finance participative et citoyenne

Propositions d'actions de la SRESS.		Synthèse des réalisations.
<b>PROPOSITION 15</b>	<p>Développer <b>une plateforme régionale de financement participatif à destination des projets de l'ESS.</b></p> <p>Construire <b>un dispositif de financement permettant la mise en œuvre du principe « 1€ citoyen investi, 1€ de la Région ».</b></p> <p>Accompagner <b>les initiatives citoyennes liées à la mise en place de monnaies locales complémentaires et de monnaies inter-entreprises.</b></p>	Création de la plateforme Efferve'Sense de rance Active.  Mise en place de ce dispositif.  Quelques initiatives ont été rapportées.

#### Axe 4 - Faire de l'ESS, un acteur connu et reconnu hors de ses frontières traditionnelles

Objectif opérationnel : Promouvoir une politique d'achats responsables et en faire un enjeu de politique publique

Propositions d'actions de la SRESS.		Synthèse des réalisations.
<b>PROPOSITION 16</b>	Encourager les collectivités et acteurs économiques souhaitant s'inscrire dans la démarche portée par le <b>Schéma de Promotion des Achats Publics Responsables</b> adopté par les élus régionaux en juin 2017.	Quelques évènements et outils ont été réalisés (Charte, Carteco, CORESS, Guide), mais les efforts sont à poursuivre.

Objectif opérationnel : Engager l'ensemble des acteurs de l'ESS dans une dynamique de RSE (objectif discutable)

Propositions d'actions de la SRESS.		Synthèse des réalisations.
<b>PROPOSITION 17</b>	Accompagner la diffusion auprès des acteurs de l'ESS <b>du guide des bonnes pratiques proposé</b> par le CSESS; Valoriser les entreprises et les démarches « vertueuses » de l'ESS.	Guide des bonnes pratiques à remettre en usage. Des Groupes de travail et de la communication en région a été faite en 2018.
<b>PROPOSITION 18</b>	Sensibiliser, accompagner, valoriser les entreprises de l'ESS s'inscrivant dans une <b>démarche RSE</b> . Intégrer les acteurs et spécificités de l'ESS aux différents plans d'actions visant à déployer la démarche RSE.  Proposer <b>au sein de Dev'Up la mise en place d'un comité spécialisé sur la RSE</b> , dont la mission sera notamment de déterminer les modalités d'accompagnement des entreprises à la mise en place de stratégie RSE.	Participation à l'atelier de Dev Up.  Mise en place par Dev Up d'un accompagnement RSE par AFNOR mais non accessible aux associations.

Objectif opérationnel : Promouvoir l'engagement et les valeurs de l'ESS

Propositions d'actions de la SRESS.		Synthèse des réalisations.
<b>PROPOSITION 19</b>	<b>Démultiplier sur tout le territoire régional, les actions visant à sensibiliser les citoyens à l'ESS</b> et faire connaître les valeurs de l'ESS (ex : Mois de l'ESS).  <b>Engager des démarches d'éducation populaire à l'ESS, à l'engagement et l'entrepreneuriat collectif</b> et renforcer les partenariats entre établissements d'éducation et de formation et ESS.	Tenue du mois de l'ESS chaque année et d'autres initiatives à valoriser. Réseau des Ambassadeurs ESS.  Dispositif de « mon ESS à l'école ».

Objectif opérationnel : Mesurer et qualifier la valeur ajoutée de l'ESS aux territoires

Propositions d'actions de la SRESS.		Synthèse des réalisations.
<b>PROPOSITION 20</b>	Mettre en place, en collaboration avec la CRESS, <b>un groupe de travail afin de mesurer et qualifier l'impact social et sociétal de l'ESS</b> pour les territoires.	A étudier. Mise en place des formations VISES par France Active Centre-Val de Loire.